


# Double projecteur solaire à LED avec détecteur de mouvement LPL

## Fonctionnement

Le projecteur solaire à LED avec détecteur de mouvement utilise la technologie infrarouge passive. Le projecteur s'allume dès que le capteur infrarouge passif perçoit une source de chaleur en mouvement dans sa zone de détection. Les sources de chaleur immobiles, en revanche, n'ont aucun effet sur le détecteur de mouvement. L'interrupteur crépusculaire réglable permet d'activer ou de désactiver automatiquement ce dernier en fonction d'un seuil de luminosité prédéfini. Doté d'une minuterie intégrée, le projecteur s'éteint au bout de 10 secondes (si aucun mouvement n'est détecté). La batterie se recharge le jour grâce à une cellule photovoltaïque.

## Consignes de sécurité

 La garantie ne couvre en aucun cas les dommages dus à un non-respect de la présente notice. Nous déclinons par ailleurs toute responsabilité quant aux éventuels dommages indirects. De même, nous ne pourrions en aucun cas être tenus responsables des éventuels dommages matériels ou blessures résultant de manipulations inappropriées ou du non-respect des consignes de sécurité. Dans de tels cas de figure, tout recours en garantie sera exclu. En outre, pour des raisons de sécurité et de conformité, tout démontage et toute modification du double projecteur solaire à LED sont interdits. Si vous avez des doutes quant au montage, au raccordement ou à l'installation de ce produit, adressez-vous à un spécialiste.

## Emplacement du module solaire

Choisissez préalablement un emplacement extérieur approprié. Vérifiez en journée que cet

endroit est suffisamment éclairé pour assurer le rechargement de la batterie. Le module solaire ne doit en aucun cas être placé derrière une vitre. En effet, le verre filtre les rayons infrarouges indispensables au rechargement de la batterie. De même, tenez compte de la longueur du câble raccordant le module au projecteur ; aucune rallonge ne peut être ajoutée.

## Emplacement du double projecteur solaire à LED avec détecteur de mouvement

Pour des performances optimales, installez le détecteur de mouvement perpendiculairement au sens des déplacements.

## Installation


Mettez le module solaire en place (fig. A). Orientez-le de manière à ce qu'il capte au mieux les rayons solaires (fig. B). Installez le double projecteur solaire à LED (fig. C). Branchez la fiche de la batterie sur la borne du double projecteur (fig. D), puis posez l'appareil sur l'embase de raccordement murale (fig. E). Branchez la fiche de la cellule photovoltaïque sur la borne du double projecteur (fig. E1) et allumez-le (fig. E2). Réglez l'orientation des deux projecteurs (fig. F).

## Réglages

Interrupteur crépusculaire de 3 - 1000 lux env. (fig. G - H). L'angle de détection peut encore être limité à l'aide d'un déflecteur emboîtable que l'on peut aussi découper (fig. I).

## Remarques concernant les piles et les batteries


Utilisez impérativement une batterie 3.6 V 750 mAh pour l'alimentation du double projecteur à LED.

 Les piles et batteries usagées ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Leurs propriétaires ont en effet l'obligation légale de les ramener à leur point de vente, où elles seront reprises gratuitement. Les piles contiennent des substances dangereuses pour l'environnement et la santé et doivent être recyclées selon la réglementation en vigueur.

## Caractéristiques techniques

Zone de détection	130°
Portée	env. 10 m, selon la hauteur de montage
Durée d'activation	env. 10 s après le dernier mouvement perçu
Interrupteur crépusculaire	env. 3 - 1000 lux, réglable en continu
Alimentation	3,6 V =
Batteries	3,6 V NiMH 750 mAh (fournies)
Puissance	2 LED 1 W, sans entretien
Module solaire	Cellule photovoltaïque polycristalline
Degré de protection	IP44
Classe de protection	III
Autonomie	env. 50 jours à 5 activations par jour (avec batteries chargées)
Hauteur de montage recommandée	env. 1,8 m
Dimension du projecteur à LED	L 112 x H 144 x P 70 mm
Dimensions du module solaire	L 88 x H 155 x P 63

Des modifications techniques et esthétiques peuvent être apportées sans préavis.

**Remarques concernant le recyclage**  
 Cet appareil ne doit en aucun cas être jeté avec les ordures ménagères. Les propriétaires d'équipements électriques ou électroniques usagés ont en effet l'obligation légale de les déposer dans un centre de collecte sélective. Informez-vous auprès de votre municipalité sur les possibilités de recyclage.

## Remarques concernant l'utilisation de luminaires solaires

Remarque	Conséquence
Les batteries se rechargent plus difficilement dans les endroits ombragés.	Diminution de l'autonomie des LED
En hiver, la durée d'ensoleillement est plus courte qu'en été.	Diminution de l'autonomie des LED
Le courant de charge est réduit lorsque la cellule photovoltaïque est recouverte de feuilles, de neige ou de saleté.	Diminution de l'autonomie des LED
À basse température, l'efficacité des batteries est réduite.	Diminution de l'autonomie des LED